

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 29 avril 2020 – Visioconférence

<p>Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents des Comités Régionaux & Départementaux, Responsables Arbitres de région, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral</p> <p>Rapporteur : Dominique OHLMANN Date de remise : 29 avril 2020 Date de diffusion : 6 mai 2020</p>	<p>Présents : Jean-Jacques BECQUET, Bénédicte CARDIN, Jean CHESSE, Jean-Michel CLEROY, Michel DAUMAS, Thierry DEFRANCE, Carole FERRIOU, Evelyne GLAIZE, , Jean-Pierre GRECIET, Olivier GRILLAT, Gérard GUINGOUAIN, Julien MEGRET, Xavier MOURONVALLE, Dominique OHLMANN, Catherine PELLEN, Jacques PETITJEAN, , Edwige ROLAND, Monique SALAUN-LE BAUT, Dominique SALIOU, Nadine SECHET, Odile VALOUR, Bernard VERA.</p> <p>Invités non votants : Didier AUBIN, Directeur Administratif, Benoit BINON, DTN.</p> <p>Absents excusés : Eliane GUILLON, Aurélie MILET, Christophe PEZET</p>
---	--

Sommaire

1. Rappel du contexte de la situation	1
2. Les informations	2
3. Les championnats de France 2020 (Cf. 📖)	2
4. Les activités	2
5. Les informations diverses	3
Journal Officiel	3

Les débats

Le Comité Directeur s'est réuni exceptionnellement le 29 avril 2020 en visioconférence après avoir été régulièrement convoqué. Le quorum est constaté. Le Comité Directeur peut valablement délibérer.

1. Rappel du contexte de la situation

Les premières décisions fédérales ont été prises le 19 mars sur la suspension des activités fédérales, dans l'intérêt des clubs et des pratiquants.

Le comité en date du 8 avril a prolongé cette suspension jusqu'au 30 avril.

Les championnats de France annulés :

- La filière par équipe D1 et D2 et finale nationale des DR, le tir Nature, le tir Beursault.
- Décisions fédérales sur la formation, les examens d'arbitres, le report de la mise en œuvre des labels.

Confirmation des dates des assemblées générales : l'ordinaire 2020 et l'élective au 12 décembre.

Le comité directeur se réunit régulièrement depuis le début de la crise sanitaire. La priorité a toujours été la protection de la santé de nos adhérents. Les décisions permettaient une préservation pour une éventuelle reprise de nos activités.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 29 avril 2020 – Visioconférence

2. Les informations

2.1 Présentation du plan par le Premier Ministre le 28 avril

Reprise progressive des activités dans un cadre sanitaire contraint :

- Pratique en extérieur (pas de salle),
- Sport individuel (pas de sport collectif, ni de contact),
- Respect de 4m² par personne,
- Regroupement de 10 personnes,
- Pas d'événement à plus de 5 000 personnes avant le 1^{er} septembre,
- Déplacements limités à 100 kms,
- Une pratique qui sera soumise à une cartographie du territoire, avec des précisions par département le 7 mai,
- Une réévaluation le 2 juin.
- Les préfets et les maires prendront des mesures locales.

2.2 Réunion des fédérations olympiques avec le CNO le 29 avril

Les espaces publics, espaces sportifs pourront être mutualisés : Des disciplines de salle vont proposer des activités extérieures et les espaces devront être partagés.

Un plan média national pour l'adhésion dans les clubs fédérés sera lancé au cours de l'été. La campagne de communication ciblera les spectateurs de la chaîne « Sport en France », ainsi que les lecteurs de magazines féminins, familiaux et les programmes TV.

L'enquête à destination des clubs : Un retour sera fait aux fédérations le 30 avril en fin de journée. 20 000 réponses ont été recensées, une extraction par discipline sera faite.

3. Les championnats de France 2020 (Cf.)

Il n'y a plus de possibilité d'organiser des compétitions dans un système d'équité.

Le comité directeur décide à l'unanimité l'annulation des championnats de France 2020.

Conformément aux directives gouvernementales, aucune compétition ou rencontre ne peut se tenir avant le mois août.

Un échange a été engagé avec les organisateurs pour entrevoir les possibilités d'organisations 2021 voire 2022.

4. Les activités

4.1 Annulation des compétitions

Cette semaine, 70 clubs ont annulé leur compétition. 220 compétitions qui n'ont pu se dérouler ont été annulées par le service calendrier. Le service calendrier assure un suivi.

4.2 La reprise le 11 mai

Un travail est en cours sur un protocole de reprise de nos activités dans les clubs, tout en respectant les consignes sanitaires et les obligations gouvernementales.

Ce protocole comportera des obligations à l'adresse des dirigeants et une partie pour les licenciés. Cette partie sera réalisée sous forme d'affiche et de pictogrammes pour une compréhension et une assimilation des consignes.

Il est tout à fait possible de pratiquer le tir à l'arc dans le respect des directives.

Un guide sera édité par le ministère avec les recommandations par discipline, sortie prévue le 7 mai.

Des propositions d'animation seront faites aux clubs, y compris des challenges à distances entre clubs, au niveau d'un département. Nous travaillons actuellement sur une adaptation du logiciel lanséo pour décliner les challenges au niveau national.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 29 avril 2020 – Visioconférence

4.3 La rentrée 2021

Nous travaillons sur un plan de communication plus ambitieux que ce que nous avons l'habitude de réaliser. Les notions de sport santé, de bien-être, de lien social, seront des atouts à mettre en avant.

4.4 Retour du personnel au siège

Un retour progressif sera proposé par les chefs de service en fonction de la situation de chacun. Un protocole doit être présenté au CSE.

4.5 Modes de sélection aux compétitions internationales

Un point sera fait sur la communication faite sur les chemins de sélection qui ont été modifiés ou annulés suite aux modifications du calendrier international.

5. Les informations diverses

5.1 La campagne du projet sportif fédéral

Une communication a été faite en accord avec l'agence nationale pour adapter les actions 2020, et la période de saisie a été décalée au 10 mai.

La création d'un fonds de soutien aux structures est créé.

5.2 La carte passerelle

Déclinaison de l'expérimentation de 2019. Action entre l'éducation nationale et le milieu sportif fédéré.

Concerne les CM1 et CM2 titulaires d'une licence USEP ou UGSEL

Période : 1^{er} septembre – 17 octobre

Modalités : 3 séances offertes

Le comité incite les clubs à adhérer à cette opération, qui donne une autre visibilité de notre activité et pour nos structures, sans en impacter le fonctionnement.

5.3 Autres actions de rentrée

La FFTA s'est associée à l'opération de rentrée avec la marque « Pom'Potes », La participation des clubs est basée sur le volontariat. Il s'agit d'une opération promotionnelle dans laquelle les clubs accueillent une personne pour 2 séances d'initiation entre le 30 avril 2020 et le 30 juin 2021.

Le Journal Officiel du Comité Directeur du 29 avril 2020

3. Les championnats de France 2020

Il n'y a plus de possibilité d'organiser des compétitions dans un système d'équité.

Le comité directeur décide à l'unanimité l'annulation des championnats de France 2020.

Conformément aux directives gouvernementales, aucune compétition ou rencontre ne peut se tenir avant le mois août.

Un échange a été engagé avec les organisateurs pour entrevoir les possibilités d'organisations 2021 voire 2022.